



=====

VILLE DE RIS-ORANGIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution des articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la Commune se réunira :

Le lundi 29 juin 2026
A 17 h 00
Salle Bruno Latour
10 place Jacques Brel
91130 RIS-ORANGIS

Les débats de la séance seront également accessibles en direct au public de manière électronique sur le réseau facebook de la ville de Ris-Orangis <https://www.facebook.com/villederisorangis/>

Fait à Ris-Orangis, le 26 juin 2026.

Publié le : 26 juin 2026

Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud



=====

VILLE DE RIS-ORANGIS

**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026**

(Annexé au courrier de convocation adressé
aux membres du Conseil municipal)

ADMINISTRATION GENERALE

1. Examen du caractère d'urgence ayant motivé la convocation abrégée du conseil municipal et décision sur la poursuite des délibérations (article L. 2121-11 CGCT).

FINANCES

2. Vote du compte financier unique (CFU) de l'année 2025
3. Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicables à compter du 1^{er} janvier 2027